

100 jours après Tumbler Ridge : la GRC a le devoir de divulguer quelles armes ont été utilisées lors de la fusillade dans une école la plus meurtrière depuis une génération

MONTRÉAL, TORONTO, 21 mai, 2026 - Il y a cent jours, une jeune personne de 18 ans est entrée dans l'école de **Tumbler Ridge** munie d'une arme d'épaule et d'une carabine modifiée, et a perpétré la fusillade la plus meurtrière dans une école depuis une génération. Six enfants et une enseignante ont été tués dans la bibliothèque de l'école. Vingt-sept autres ont été blessés. La mère de l'auteur de ce drame et son demi-frère de 11 ans ont été tués à leur domicile. Pourtant, les Canadiens ne peuvent toujours pas répondre à la question la plus fondamentale qu'une démocratie se doit de poser après un massacre : quelles armes ont été utilisées, et comment cet individu a-t-il pu se les procurer ?

Voici une déclaration de PolySeSouvient et des Familles Danforth pour des communautés sécuritaires :

« Le premier ministre de la Colombie-Britannique, David Eby, [a déclaré](#) le mois dernier que l'enquête de la GRC était entrée dans sa 'phase finale'. Cependant, la police n'a toujours pas communiqué de calendrier concernant la date de publication de ses conclusions. Trois mois plus tard, des questions fondamentales concernant les armes à feu utilisées restent sans réponse. »

Le fait de ne pas divulguer ces informations empêche tout débat éclairé sur la législation canadienne en matière de contrôle des armes à feu et sur la manière dont elle est appliquée. Les Canadiens ont le droit d'obtenir les informations pertinentes ayant une incidence directe sur la sécurité publique — et, ce, en temps opportun.

En réponse aux questions des journalistes, des élus et des militants pour la sécurité publique, la GRC s'est contentée [de déclarer](#) que 'les informations que vous demandez font l'objet d'une enquête en cours'. Elle n'a fourni aucune explication quant à la manière dont la divulgation des modèles et du statut juridique des armes utilisées compromettrait l'intégrité de cette enquête.

En conséquence, les Canadiens et leurs élus ignorent toujours quels types d'armes ont servi à ravager une paisible communauté de la Colombie-Britannique — des informations qui pourraient contribuer à prévenir le prochain massacre, notamment en fournissant des leçons urgentes en vue de bonifier la force et le déploiement des diverses mesures de contrôles sur les armes à feu.

Les gouvernements et les enquêteurs peuvent agir rapidement — et l'ont fait

- **Nouvelle-Écosse, 2020** : Moins de deux semaines après qu'un tireur eut tué 22 personnes, le gouvernement fédéral [a interdit](#) plus de 1 500 modèles et variantes d'armes à feu de type d'assaut.
- **Bondi Beach, Australie, 2025** : Cinq semaines après la fusillade de masse du 14 décembre, le gouvernement [a adopté](#) des nouvelles réformes nationales sur les armes à feu, dont un programme de rachat et des vérifications d'antécédents plus strictes.

- **LaGuardia, 2026** : À peine deux jours après qu'un vol d'Air Canada en provenance de Montréal est entré en collision avec un camion de pompiers — tuant les deux pilotes —, le National Transportation Safety Board (NTSB) a **révélé publiquement** que le camion de pompiers n'était pas équipé d'un transpondeur, ce qui permet à tout aéroport de s'assurer immédiatement que l'ensemble des véhicules au sol soient équipés de dispositifs de suivi. Le NTSB n'a pas attendu la publication de son rapport complet, dont la rédaction peut prendre jusqu'à deux ans.

L'indépendance des enquêtes n'est pas illimitée

Le ministre de la Sécurité publique, Gary Anandasangaree, a **confirmé** que les Canadiens ne seraient pas informés de la situation concernant les armes à feu avant la fin de l'enquête de la GRC. Le principe de l'indépendance de la police face à toute ingérence politique est essentiel, mais n'est pas absolu. La GRC a toujours le devoir de mener ses enquêtes dans le respect de la responsabilité première du gouvernement, soit d'assurer la sécurité des Canadiens.

Le **rapport** publié en mars 2023 par la Commission des pertes massives portant sur la fusillade de 2020 en Nouvelle-Écosse mettait justement en garde contre cette approche, évoquant une mentalité institutionnelle qui 'sous-estime la valeur des relations avec la communauté' et qui a contribué au 'refus initial de la haute direction de reconnaître ses erreurs'.

La GRC devrait immédiatement révéler les types d'armes à feu utilisées à l'école de Tumbler Ridge ainsi que les détails essentiels concernant leur possession et leur accessibilité. La sécurité publique étant en jeu, on ne peut pas demander aux Canadiens d'attendre indéfiniment avant de recevoir les informations dont ils ont besoin pour demander des comptes à leurs gouvernements et institutions — de même que leur législation sur les armes à feu."

- 30 -

Pour plus d'information :

info@polysesouvient.ca ; 514.816.7818

Ken.price@gmail.com ; 416.568.6812